

Compte-rendu CTSD postes

11 mars 2016



Hervé Sébille succède à Denis Waleckx en tant que directeur-adjoint.

Avant les déclarations liminaires, vœu commun SNES-SNEP-FO-CGT Educ'action-SUD Education Créteil :

« Le CTSD revendique plus que jamais l'abrogation de la réforme des collèges. Il condamne le fait que la Ministre persiste à vouloir imposer cette réforme malgré l'opposition massive de la profession, encore réaffirmée lors de la grève du 26 janvier.

Il affirme son opposition aux réunions de formation-formatage destinées à faciliter l'application de la réforme du collège et exige qu'il n'y ait aucun caractère obligatoire et donc aucune pression, aucune menace de retrait de salaire.

Il affirme son opposition au conseil pédagogique, visant à instaurer une hiérarchie intermédiaire désignée qui ne représente pas l'ensemble des collègues. »

Adopté – abstention de l'UNSA

Déclarations liminaires des organisations syndicales :

SNES : Contre la loi Travail, qui sera déclinée dans le public. Soutien aux mobilisations du 17 mars, 22 mars et 31 mars.

Les créations de postes ne correspondent pas à l'évolution démographique, trop de HSA.

Les documents préparatoires sont incomplets (bilan des IMP/HSA) et transmis seulement 3 jours avant le CTSD.

Problème de l'autonomie des établissements : les TRMD ne sont pas mis au vote dans beaucoup d'établissements (ex : clg De Geyter St Denis).

Opposition aux formations-formatage et retraits de salaire.

Revendication d'un plan de développement pour le 93.

SNEP : EPS très impactée par la réforme du collège, beaucoup de projets supprimés.

Les heures non-nageurs doivent être étendues aux 94 et aux 77.

Demande de fléchage pour les classes sportives, refus de la DSDEN au motif que cela ne rentre pas dans les 26h maximum pour un élève de collège.

FO : Loi Travail. Le compte personnel d'activité serait étendue à la fonction publique.

Mauvais échos des collègues sur les formations disciplinaires.

De nombreuses suppressions de postes.

18 mesures de carte scolaire.

Prévisions d'effectifs de la DSDEN défaillantes.

Abrogation de la loi Peillon et de la réforme du collège.

CGT : Loi travail, « loi MEDEF », impacte l'apprentissage, la représentation syndicale...

Soutien aux mobilisations qui viennent.

Créations de postes insuffisantes. Nombre d'heures en baisse en SEGPA.

Revendication d'un plan de développement et de rattrapage pour le 93 et plus de postes médico-sociaux.

SUD : Voir déclaration en pièce-jointe.

Pas de déclaration de l'UNSA.

Réponse du DASEN, M. Wassenberg :

Il s'insurge contre les accusations de technocratie dont ses services sont la cible. Ils ne font pas n'importe quoi, les services travaillent sans compter leur temps et leur énergie.

Bilan HSA :

- 2015-2016 : 8,23 %

- 2016-2017 : 8,02 % donc en diminution.

Sur les IMP :

- 2015-2016 : 1,19 %

Sur les créations et suppressions de postes : en 2015-2016, il y a eu plus de créations de postes en raison de la refondation de l'éducation prioritaire, beaucoup de postes avaient été préservés. C'est normal qu'il y en ait moins l'année prochaine.

Ce que dit SUD Education : Au vu de l'absence totale de moyens accordés à l'éducation prioritaire en 2016-2017, celle-ci a de toute façon cessé d'exister.

Sur le vote des TRMD dans les CA : la DSDEN retoque les propositions des chef-fes quand ce n'est pas cohérent donc il est normal qu'il y ait des différences. Les chef-fes doivent « porter à la connaissance des équipes » les propositions. La DSDEN a reçu des délégations d'établissements là où il y avait des problèmes.

Ce que dit SUD Education : les chef-fes ne doivent pas seulement tenir informés les personnels mais ils doivent faire voter les TRMD en CA et prendre en compte les propositions des équipes.

Quelques évolutions depuis l'envoi des documents mardi :

- 3 postes créés : Physique-chimie au clg Lavoisier à Pantin, Lettres modernes au clg Marie Curie des Lilas, Lettres modernes au clg Sisley de l'Île Saint Denis.

- 1 suppression : EPS au clg Politzer de Montreuil.

Questions :

Sur les classes bilingues :

Sur 123 bilingues, 4 suppressions, 28 transformations en LV1 ou LV2 et 91 maintiens.

= 71 % de maintiens dans le 93 contre 100 % à Paris.

Sur la réforme du collège :

Rien n'est imposé aux établissements. Si des projets disparaissent, c'est un choix d'établissement. Il faut rester dans le cadre de la réforme.

Le DASEN : « Je ne vais pas m'ériger en République libre de Seine-Saint-Denis ».

Sur les moyens :

SUD Education revient sur les propos du DASEN qui affirmait lors du précédent CTSD qu'à structure égale, les DHG des établissements ne baissait pas. C'est faux dans un certain nombre d'établissements.

Pas de réponse du DASEN sur ce point.

Sur le vote des TRMD et le manque de transparence des chef-fes :

SUD Education demande plus de transparence comme il se doit et prend pour exemple la situation du collège V. Hugo d'Aulnay sous Bois (3 créations et une suppression annoncées, 6 suppressions et 1 création à l'arrivée).

Sur les IMP :

Certains établissements réclament la transformation des IMP en heures-postes pour la gestion des TICE (Clg Marais de Villiers Montreuil). Les chef-fes répondent que c'est impossible.

Le DASEN répond que cela peut se faire à la marge.

SUD Education a rappelé son opposition à la rémunération à la prime et réclame le retour des décharges horaires pour ce type de missions.

Les heures chorale qui ne sont pas effectuées devant élèves (préparation de cours) peuvent être rémunérées en IMP.

SUD Education encourage les équipes à revendiquer leur transformation en heures-postes dans les établissements.

Sur la situation au collège Jean-Pierre Timbaud à Bobigny :

Les enseignant-e-s se sont vus retirés 4 jours de salaire à la suite de leur mobilisation pour obtenir le départ de leur cheffe d'établissement à la suite de pratiques autoritaires et de faits graves qu'une médiation l'année dernière n'avait pu permettre de régler.

Alors que l'administration reconnaît, en retirant à la principale ses responsabilités, le bien-fondé des revendications des personnels, elle leur fait tout de même payer leur mobilisation.

SUD Education soutient la demande de négociation des enseignant-e-s du collège afin d'obtenir l'annulation de ces retraits sur salaire.

Sur la situation du collège Rosa Luxemburg à Aubervilliers :

Le SNES et SUD Education font part des tensions et des menaces verbales au sein de l'équipe pédagogique et appelle la direction académique à réagir face à cette situation explosive et à protéger les personnels. Le CHSCT a été saisi et suit également ce dossier.